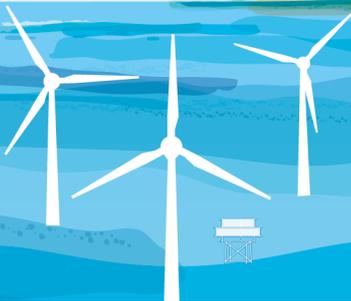


# Projets éoliens en mer Sud-Atlantique



## Édito

### Lancement des futurs parcs

Le Gouvernement a adopté le 17 octobre 2024 une décision en réponse au débat public « La mer en débat » et planifiant de nouvelles zones prioritaires de développement de l'éolien en mer aux horizons 2035, 2040 et 2050 au large de la façade Sud-Atlantique, en complément des deux parcs déjà décidés au large de l'île d'Oléron en 2022.

Cette lettre est l'occasion de vous présenter le travail conduit par l'Etat et RTE depuis cette décision et de vous donner une vision de ce qui est entrepris en 2025, notamment en matière de planification maritime et sur le projet de raccordement électrique du parc Oléron 1.

Le développement de projets éolien en mer représente aussi une opportunité économique, sociale et territoriale. Un focus est donc fait sur les retombées potentielles de ces projets en termes d'activités, d'emploi et de formation.

Enfin, les campagnes d'études environnementales se poursuivent, avec en œuvre des méthodes mises en œuvre sur la mégafaune marine (oiseaux marins, mammifères marins...).

Bonne lecture !

## SOMMAIRE

Mot des garants P.2

Planification maritime P.3

Projet de raccordement du parc éolien  
Oléron 1 : un diagnostic archéologique  
préventif conduit par l'INRAP à  
Granzay-Gript P.4

Impact économique des projets éoliens  
en mer P.6

Études environnementales P.8

Où s'informer ? P.9

---

## Mot des garants

Les projets de développement de l'éolien en mer entrent dans une nouvelle phase plus opérationnelle mobilisant largement les acteurs économiques du territoire : développement de filières et formations.

Le premier parc envisagé sur la façade verra à l'automne l'annonce du lauréat retenu pour le construire et l'exploiter. Pour les garants de la concertation continue, au-delà du changement d'interlocuteur, il reste la nécessité de bien informer et inclure tous les acteurs concernés dans cette phase plus concrète. En effet, les interactions avec les pêcheurs, le monde du tourisme, les associations de protection de l'environnement vont s'intensifier et revêtir une dimension opérationnelle. Ce dialogue pourra se baser sur des études environnementales, qui viendront alimenter la connaissance sur l'état initial de l'environnement sur la zone Oléron 1 et 2.

Sans oublier les citoyens qui auront certainement besoin d'éclairages pour comprendre les enjeux, les opportunités et les impacts de ces développements sur les territoires et la population. Ce à quoi, il faudra ajouter les autres enjeux liés à la gestion de la façade maritime et largement abordés dans la Mer en débat : les zones de protection fortes, le recul du trait de côte ...

Le public est d'ailleurs invité à s'exprimer jusqu'au 5 août sur le projet de révision du document stratégique de façade ici : <https://jeparticipe.expertises-territoires.fr/processes/PPVESFM2025/f/94/>



**Julie Dumont et Francis Beaucire**  
Garants de la concertation continue  
Anciens membres de la commission particulière du débat public



# Planification maritime

La France mène une politique ambitieuse de gestion intégrée de ses espaces maritimes et littoraux. Elle vise à concilier les enjeux économiques, énergétiques, sociaux et environnementaux, en concertation avec les acteurs du territoire et les citoyens.

Elle se traduit dans les documents stratégiques de façade (DSF), qui fixent les grandes orientations de planification pour chacune des quatre façades maritimes françaises.

## Le contenu de la stratégie de façade maritime Sud-Atlantique

Le DSF Sud-Atlantique, comme les autres DSF, comprend deux volets complémentaires :

- un volet stratégique : la stratégie de façade maritime,
- un volet opérationnel : le plan d'action.

La révision de la stratégie, débutée en 2022, prend en compte l'évolution des enjeux du territoire, les nouveaux défis liés au développement de l'éolien en mer et aux zones de protection forte, ainsi que les enseignements du débat public « La mer en débat ».

La stratégie repose sur un diagnostic complet des activités maritimes et littorales du territoire, et de l'état écologique des eaux. Elle identifie les enjeux majeurs à prendre en compte pour bâtir une vision partagée du développement du territoire à horizon 2050.

Pour y parvenir, la stratégie fixe 15 objectifs environnementaux et 31 objectifs socio-économiques. Parmi ces objectifs figurent notamment le développement concerté de l'éolien en mer, en dialogue avec les filières de la pêche et les autres usagers, la décarbonation des activités maritimes et la restauration des écosystèmes marins et côtiers, à l'instar des herbiers de zostères marines.

## L'éolien en mer dans la planification maritime

La loi de 2023 sur l'accélération de la production d'énergies renouvelables (APER) a renforcé l'intégration des énergies marines renouvelables (EMR) dans les DSF.

La stratégie de façade Sud-Atlantique :

- dresse un état des lieux du développement des EMR sur la façade,
- intègre une annexe spécifique sur la planification énergétique,
- présente la cartographie des zones prioritaires, définies par décision ministérielle du 17 octobre 2024.

Le projet de développement du territoire à horizon 2050 est ambitieux :

- ➔ 7 à 11 GW d'éolien en mer sur la façade,
- ➔ une adaptation des infrastructures portuaires à l'éolien en mer,
- ➔ une décarbonation globale du secteur maritime, en cohérence avec les objectifs nationaux de neutralité carbone.

## La consultation du public

La consultation du public, des instances et des pays voisins sur la stratégie mise à jour a été lancée le 5 mai 2025. **Vous avez jusqu'au 5 août pour faire part de vos observations. Participez dès maintenant sur la plateforme :**

<https://jeparticipe.expertises-territoires.fr/processes/PPVESFM2025/f/94/>

## Une adoption prévue fin 2025

Les contributions reçues permettront d'ajuster le projet de stratégie, qui sera ensuite présentée au Conseil maritime de façade le 6 novembre, en vue de son adoption par les préfets coordonnateurs en fin d'année.

# Projet de raccordement du parc éolien Oléron 1 : un diagnostic archéologique préventif conduit par l'INRAP à Granzay-Gript

Dans le cadre du projet de raccordement du futur parc éolien en mer au large de l'île d'Oléron, RTE prévoit la construction d'une station de conversion terrestre à Granzay-Gript, dans les Deux-Sèvres. Cet ouvrage permettra de convertir le courant continu acheminé depuis la mer en courant alternatif, avant de l'injecter sur le réseau public de transport d'électricité. Cette station de conversion se compose d'un bâtiment accueillant des convertisseurs, complété à l'extérieur de diverses installations et matériels électriques nécessaires à son fonctionnement.

Avant sa construction, il faut vérifier au préalable l'absence de vestiges archéologiques. C'était donc l'objet d'une opération de terrain, menée en mai 2025 par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP), dénommée diagnostic d'archéologie préventive.

Concrètement, ce diagnostic, demandé par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Nouvelle-Aquitaine, a consisté à sonder à la pelle mécanique environ 10 % de la surface de la zone d'étude (soit environ 1 hectare) afin de détecter d'éventuels vestiges enfouis (structures anciennes, céramiques, traces d'occupation humaine, etc.).

**La particularité de ce diagnostic ?** Un environnement à très forte sensibilité écologique, situé en zone Natura 2000 reconnue pour la diversité de ses habitats naturels (chênaie remarquable, haies arborées...) et la présence d'espèces protégées (oiseaux nicheurs comme l'Édicnème criard, reptiles, amphibiens, chauves-souris et insectes

rare comme le Grand Capricorne). Pour tenir compte de ce contexte, RTE a missionné un bureau d'études écologiques pour proposer des mesures spécifiques afin d'éviter les impacts sur ces espèces et leurs habitats au cours des sondages. RTE a ainsi mis en place des mesures strictes d'évitement et de réduction des impacts en concertation avec les services de l'État : la période de réalisation du diagnostic a été limitée sur le mois de mai, les sondages ont été restreints aux seules parcelles de blé (non favorables aux espèces ciblées), en excluant totalement des prairies, friches, haies et bosquets, et en mettant en place une surveillance en cas de présence d'eau dans les tranchées pour protéger les amphibiens. Encadrée par un écologue présent périodiquement sur le chantier, cette organisation a permis de mener à bien le diagnostic tout en garantissant la préservation de la biodiversité.

RTE a également travaillé en amont avec les exploitants agricoles des parcelles concernées, afin que les pertes de cultures associées à ce diagnostic archéologique soient indemnisées.

Après analyse de ces sondages, dont les résultats seront connus après l'été, le diagnostic permettra à la DRAC de décider s'il faut engager des fouilles complémentaires sur ces parcelles. RTE sollicitera également la DRAC pour qu'elle examine l'intérêt d'une mission archéologique préventive sur certaines zones concernées par l'implantation de la liaison souterraine.



Vue du secteur du diagnostic archéologique (on visualise les lignes électriques aériennes qui alimentent le poste électrique existant de GRANZAY).



# Impact économique des projets éoliens en mer

Si le développement de l'éolien en mer sur la façade sud-atlantique répond à des enjeux forts de transition énergétique, il porte aussi tout un projet de territoire à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine. **Le montant moyen des investissements est estimé à 20 milliards d'euros en 15 ans, dont 20 % en Nouvelle-Aquitaine.** En tout, ce sont ainsi près de **2,2 milliards d'euros de valeur ajoutée brute qui vont être captés en Nouvelle-Aquitaine** grâce à l'implantation de parcs éoliens en mer sur la façade sud-atlantique.

Pour caractériser l'intérêt du développement de la filière à l'échelle régionale, l'Agence de Développement et d'Innovation (ADI) de la Nouvelle-Aquitaine a piloté début 2025 une étude d'impact socio-économique de l'éolien en mer, réalisée par INNOSEA et financée par le Port Atlantique de La Rochelle. Elle porte sur les projets éoliens en mer à horizon 2040 : Oléron 1, Oléron 2, Golfe de Gascogne Sud (GGS) et Golfe de Gascogne Nord (GGN).

L'étude a permis de référencer près de **165 entreprises du territoire positionnées sur le marché de l'éolien offshore**, chiffre qui ne cesse de croître. L'ADI œuvre au dynamisme de ce vivier d'entreprises et à la mise en relation des sociétés néo-aquitaines avec les futurs développeurs des projets offshore, en lien avec d'autres acteurs fortement impliqués tel le cluster Aquitaine Blue Energies.

Si un tiers d'entre elles ont déjà réalisé du chiffre d'affaires grâce à la filière de l'éolien en mer sur les premiers parcs construits en Atlantique, d'autres sont susceptibles d'en réaliser dans un futur proche. La majorité de ces entreprises est actuellement en recherche

de diversification et se tient prête à saisir l'opportunité industrielle de l'éolien offshore. Les entreprises de Nouvelle-Aquitaine sont d'ores et déjà très bien positionnées sur certaines phases du développement d'un parc : les études de site, les opérations logistiques et portuaires, l'exploitation et la maintenance. D'autres secteurs restent à investir, laissant de nombreuses opportunités aux entreprises locales.

Les parcs éoliens en mer offrent de nombreuses opportunités d'emplois que ce soit pour la fabrication des composants des parcs, leur construction ou encore leur exploitation et maintenance. Le développement de ces projets va ainsi favoriser la diversité, le dynamisme et l'attractivité du bassin d'emploi de la Nouvelle-Aquitaine. Rien que pour la construction de ces quatre parcs d'une puissance cumulée de 4,8 gigawatts (GW), ce sont près de **1 700 Équivalents temps Plein (ETP) qui vont être mobilisés, en moyenne, chaque année** pendant la phase de travaux. Le pic de besoin en main d'œuvre, jusqu'à 4 000 ETP, devrait être atteint dès 2035. Ces chiffres n'intègrent pas les emplois créés pour les aménagements portuaires, nécessaires à l'installation des parcs éoliens en mer et à l'accueil de la filière industrielle. Pour les phases suivantes de maintenance et d'exploitation, puis celle du démantèlement des parcs, le besoin en ETP pour les parcs déjà en fonctionnement en France est de l'ordre de 100 à 150 emplois par parc.

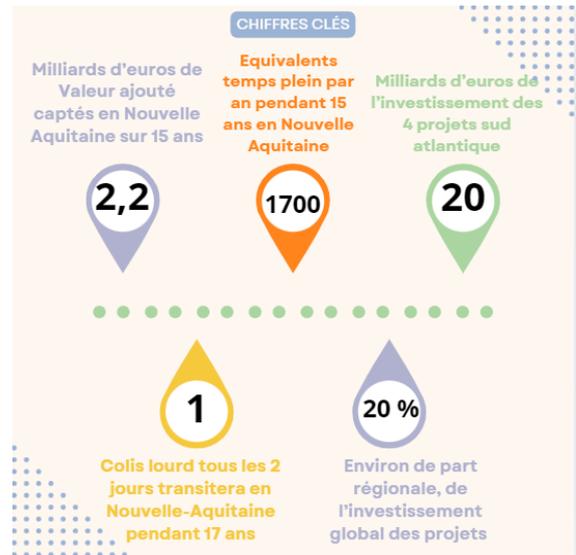
Les métiers pour le développement, la construction, l'exploitation et la maintenance d'un parc éolien en mer sont divers et variés : ingénierie, chaudronnerie, plasturgie,



logistique, métiers maritimes et portuaires, écologie...

Pour accompagner la montée en compétence et répondre aux besoins d'une main-d'œuvre formée à l'éolien offshore, un consortium regroupant La Rochelle Université (pilote du projet), la région académique Nouvelle-Aquitaine, le Groupement d'Intérêt Public Formation Continue et Insertion Professionnelle (GIP FCIP) d'Aquitaine, le lycée professionnel Raoul Mortier, le lycée maritime et aquacole de La Rochelle, l'entreprise Bluesign (experte en communication et en animation de la filière des énergies renouvelables en mer) et Port Atlantique La Rochelle, portent le projet de Campus professionnel des énergies marines renouvelables (CAPÉMARE). Ce dernier est lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt France 2030 « Compétences et métiers d'avenir » (AMI CMA) et vise à créer un dispositif de formation, de professionnalisation et d'acculturation professionnelle coconstruit avec les entreprises, en formation initiale ou continue.

Bénéficiant de l'appui de l'État et de la Région Nouvelle-Aquitaine, c'est tout un écosystème d'acteurs économiques, portuaires, industriels et académiques qui tissent des synergies et préparent le territoire à l'accueil de la filière de l'éolien en mer.



# Études environnementales : état initial

Les campagnes en mer se poursuivent dans le cadre de l'établissement de l'État Initial de l'Environnement co-piloté par l'État et RTE. Cette étude porte sur la zone des 2 futurs parcs éoliens au large d'Oléron (Oléron 1 et 2) et du fuseau de raccordement d'Oléron 1. Le bureau d'étude SETEC, missionné pour réaliser les études en mer, met en œuvre différents protocoles d'acquisition de données, adaptés à chaque compartiment biologique étudié. Dans les précédents numéros, nous avons présenté les méthodes d'investigation utilisées pour caractériser les habitats benthiques présents sur les fonds sous-marins, et, dans un registre totalement différent, la présence des chauves-souris en mer. Aujourd'hui, notre article va s'appesantir sur les méthodes déployées pour inventorier la mégafaune marine.

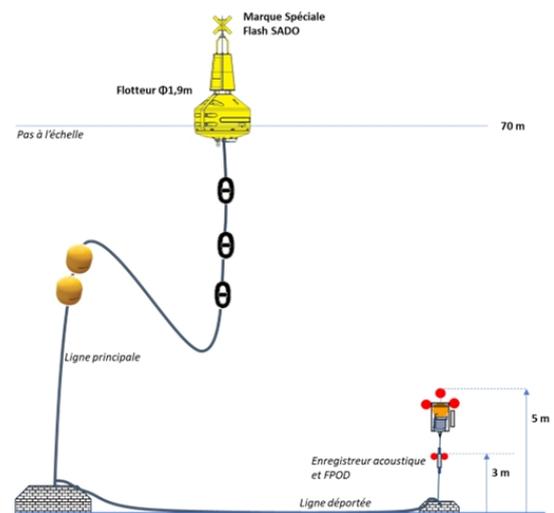
## Qu'entend-on par Mégafaune marine ?

Ce terme très générique regroupe les espèces « qui se voient de loin » telles que les oiseaux marins, les mammifères marins (dauphins, marsouins...) et d'autres espèces comme les tortues marines, les grands poissons, les requins...

## Les méthodes mises en œuvre pour détecter ces espèces ?

- La plus classique consiste à les observer à l'œil nu depuis le pont d'un bateau, grâce à 2 observateurs expérimentés scrutant le ciel et la mer pendant que le bateau suit une trajectoire définie sur la zone à inventorier.
- Un survol de la zone à 400 m d'altitude par un avion muni d'une caméra permet également d'acquérir des images qui seront ensuite analysées par photo-interprétation.
- Pour les mammifères marins, des enregistreurs des bruits sous-marin sont disposés sur les fonds marins pour capter les sons émis par les différentes espèces fréquentant la zone. Ces appareils restent en place plusieurs mois et les

enregistrements, relevés régulièrement, sont analysés grâce à un logiciel d'analyse bioacoustique. Chaque famille de mammifères marins se caractérise en effet par des émissions sonores, transitoires et/ou impulsives spécifiques. Le traitement informatique des enregistrements permet ainsi de détecter les sifflements et mugissements émis respectivement par les Delphinidés (comprenant notamment les dauphins) et les Balénoptéridés (rorquals), les clics émis par les Delphinidés et les Phocœnidés (marsouins), mais également les sons émis par d'autres espèces. Le schéma ci-dessous illustre le dispositif mis en place.



- En complément de ces techniques, une méthode de génétique reposant sur des études de l'ADN environnemental contenu dans un échantillon d'eau de mer est également expérimentée. Ce type de méthode peut notamment se révéler utile pour détecter des espèces discrètes, rares, inconnues sur la zone ou profondes, qui peuvent échapper aux méthodes d'inventaire plus « classiques ».

Si vous souhaitez en savoir plus sur le déroulement de ces études, vous pouvez consulter les protocoles qui ont été mis en ligne sur le site <https://www.eoliennesenmer.fr/facades-maritimes-en-france/facade-sud-atlantique/projet-en-sud-atlantique/etudes-zone>



---

## Où s'informer ?

### Le site internet eoliennesenmer.fr

Le site du projet et de la concertation post débat permet d'avoir accès à l'ensemble des informations relatives au projet.

<https://www.eoliennesenmer.fr/facades-maritimes-en-france/facade-sud-atlantique/projet-en-sud-atlantique>

#### Comité de rédaction

L'équipe projet « Parcs éoliens en mer en Sud-Atlantique au large de l'île d'Oléron » : DGEC, DREAL Nouvelle-Aquitaine, DIRM Sud-Atlantique, DDTM de Charente-Maritime, préfecture maritime de l'Atlantique, RTE

**Conception** : Strat&act (2022), DGEC